

Dans le cadre des travaux sur l'optimisation du transport interne de patients dans les hôpitaux et cliniques, 2 journées d'échanges entre l'IGR et le CHU de Dijon ont permis aux brancardiers de comparer leurs pratiques et d'apprendre les uns des autres. Retours d'expérience.



CLCC
Monobloc, 15 étages
400 transports / jour
30 brancardiers

CHU
Multi site & pavillonnaire
450 transports / jour
54 ASH & ambulanciers



La régulation

Le régulateur est sous-chef d'équipe, donc encadrant. Les demandes sont consignées sur un cahier : à chaque transport est attribué un brancardier, reconnu par son numéro d'identification. A l'issue du transport, le brancardier appelle le régulateur pour connaître sa nouvelle affectation.



Les affectations

Un code d'affectation ainsi qu'un téléphone sont attribués à chaque agent en début de journée. La gestion de l'activité est intégralement informatisée, et réactive : toute modification est intégrée et prise en compte en temps réel sur le logiciel.

Le livret d'accueil

Un livret, remis à chaque brancardier, fait état de la conduite à tenir en matière d'hygiène. Validé par la direction des soins et le cadre hygiéniste, le livret est revu tous les ans. Il intègre également des recommandations concernant les patients en isolement.



Les transferts

Les transferts patients des infirmières aux brancardiers peuvent être améliorés : accueil et accompagnement des infirmières lors de l'arrivée des brancardiers, mais aussi transmission d'informations sensibles liées aux patients (infections, tractions, etc.).

L'hygiène

Tous les samedis matins, un brancardier est en charge du nettoyage et de la désinfection du matériel roulant. En outre, les couvertures et draps sont changés systématiquement. Chaque transport fait l'objet d'un lavage préalable des mains avec une solution hydro-alcoolique. Enfin, les éventuels types d'isolement et précautions à prendre lors du transport sont indiqués sur les portes des chambres des patients concernés.



L'hygiène

Le dernier utilisateur d'un brancard le décontamine et le réarme pour un nouveau transport. Les brancards dédiés aux urgences y sont systématiquement ramenés, tandis que les brancards d'ambulance sont rassemblés en plusieurs lieux de dépose et laissés en libre service.

La douleur

Une évaluation des facteurs de risques de douleurs provoquées par le transport a été réalisée, à l'aide d'un auto-questionnaire conçu avec le CLUD et le service des statistiques. Plusieurs actions d'amélioration ont alors été mises en œuvre. Parmi elles : administration systématique d'antalgiques en préventif et mise au point d'une grille d'affectation du moyen de transport combinant autonomie et EVA du patient.



La douleur

Les transports en ambulance, nombreux, fatiguent les patients. Afin d'en minimiser les effets, les patients sont transportés à même le lit, ce qui diminue les manutentions directes de la personne alitée, inconfortables, douloureuses, et parfois génératrices de lombalgies. La contrepartie de ce dispositif, pour les agents, est la manipulation de lits relativement lourds qui réclament toute leur attention afin d'éviter les accidents de travail.

Le bilan

Hormis les manipulations et transferts lits-brancards, plus limitées qu'au CHU (beaucoup de transports en chaises et lits, patients autonomes), un grand nombre de similitudes apparaissent entre les activités des deux établissements : la principale distinction demeure les architectures différentes des deux structures.



Le bilan

Le fonctionnement de l'activité au CHU de Dijon est tout à fait satisfaisant. Pour parfaire le dispositif, des bonnes pratiques, notamment en matière de transferts infirmières-brancardiers, pourraient être importées de l'IGR.



Les retours issus des 2 journées d'échanges se révèlent enrichissants. En effet, au-delà des pratiques et savoir-faire locaux, les agents de l'IGR et du CHU de Dijon impliqués dans la démarche auront montré qu'ils savaient et pouvaient s'adapter à d'autres fonctionnements, tout en analysant les caractéristiques et particularités. Ainsi, plus que de simples « transporteurs », les agents sont conscients de ce qu'ils peuvent apporter en termes de qualité des prestations offertes aux patients, comme aux services.

 A voir : le film (16 minutes)